

S'blaedel



Le Petit Forstfeldois

N° 12
Avril 2023
ISSN 2967-0349

LE MOT DU MAIRE

Chères Forstfeldoises, chers Forstfeldois

L'année 2023 est déjà bien entamée. Et ce premier trimestre est l'occasion de faire un premier bilan, aussi bien au niveau de nos activités qu'en terme budgétaire.

Côté évènement, nous avons pu rééditer notre Journée Citoyenne. Vous avez été nombreux à y participer et ce malgré une météo très capricieuse. Je tiens encore une fois à remercier toutes celles et ceux qui ont participé, faisant de cette opération un grand succès !

Le lien avec nos élus est pour moi particulièrement important afin de peser dans les débats à tous les niveaux. C'est dans cette optique que j'ai eu le plaisir d'organiser une visite du Parlement Européen en début d'année durant laquelle nous avons pu rencontrer Anne Sander, Députée européenne. Nous avons pu aborder des sujets tels que le fonctionnement du Parlement ou encore l'actualité comme la guerre en Ukraine et ses impacts sur notre territoire. Je tiens encore à la remercier pour son accueil chaleureux et sa disponibilité.

Dans la continuité, j'ai également convié notre Sénatrice, Elsa SCHALCK, lors de notre conseil municipal du mois de mars afin qu'elle puisse nous présenter le rôle des Sénateurs sur notre territoire et dans le vote des futures lois. Merci à elle pour cette prise de temps d'échange.

Côté budgétaire, nous pouvons nous féliciter d'un bilan 2022 très satisfaisant avec des excédents dégagés sur les sections de fonctionnement et d'investissement. Ces résultats sont la conséquence directe de notre politique de maîtrise des dépenses et d'économie à tous les niveaux.

Nous sommes d'ores et déjà prêts à lancer nos prochaines perspectives d'investissement. Pour 2023, nous comptons continuer sur notre lancée, avec pour ambition de développer la dynamique de notre village ! Pour cela, avec les membres du Conseil municipal, nous avons voté un budget ambitieux et rigoureux afin de répondre aux différents projets que nous nous sommes fixés mais aussi aux besoins de la commune.

En effet, la plus grosse partie des dépenses d'investissements sera consacrée cette année aux travaux de voirie dans la rue Finkmatt et l'impasse des Hirondelles qui devraient débuter durant le 4^{ème} trimestre 2023. Nous comptons également débuter les travaux de rénovation de notre logement communal dès le mois de juillet, pour un achèvement au plus tard en fin d'année.

Comme vous le savez, Forstfeld est jumelé avec la commune de Condat-sur-Vienne. Ce jumelage est le symbole de la fraternité qui existe entre nos deux villages et le témoin essentiel de l'histoire de Forstfeld durant la seconde guerre mondiale. Le maintien de ce lien est pour moi essentiel. Durant le mois de mai, nous allons célébrer le 50^{ème} anniversaire de ce jumelage ! A cette occasion, vous êtes chaleureusement invités à rejoindre nos amis de la Haute-Vienne durant le week-end de l'ascension pour un moment de rencontre et d'échange.

Vous trouverez dans ce bulletin les informations concernant ce voyage. Je vous invite à contacter notre secrétariat qui se fera un plaisir de vous apporter tous les renseignements complémentaires nécessaires.

Pour terminer, je tiens à vous remercier pour votre confiance et vous souhaite de passer un beau printemps dans notre village !

Je vous laisse découvrir ce nouveau numéro du LPF et vous souhaite une très bonne lecture.

Joyeuses Pâques à toutes et à tous !

Le Maire

Philippe BOEHLER



La Régie Intercommunale d'Enlèvement des Ordures Ménagères a commencé il y a quelques semaines la distribution de bio-seaux et de sacs kraft, à destination de tous les foyers de la Communauté de Communes du Pays Rhéna.

Les bio-seaux sont des seaux ajourés (qui permettent l'évaporation de l'humidité des déchets et d'éviter la putréfaction) qui servent à recueillir les déchets alimentaires : déchets de cuisine et déchets de table (épluchures, coquilles d'œuf, reste de repas mais aussi marc de café ou sachets de thé...).

Ces déchets représentent un tiers des déchets ménagers, ceux que vous jetez dans votre poubelle et qui finissent incinérés. Or ces déchets ménagers peuvent être valorisés en compost ou en biogaz. Chaque foyer recevra donc gratuitement un bio-seau et les sacs kraft. Vous pourrez ensuite déposer ces sacs dans des collecteurs.



Si vous avez un composteur, vous recyclez déjà ces déchets et c'est parfait !



Une enquête de terrain sera menée également simultanément. Des agents missionnés par la RIEOM se présenteront donc à chaque domicile et collecteront des renseignements liés à la composition des familles, au compostage, ...

Alors n'hésitez plus ! Passez aux bio-seaux !

LA COMMUNE EN ACTION : JOURNEE CITOYENNE

On vous avait laissé grelottants sous la neige pour la 1^{ère} édition de la JCF (Journée Citoyenne de Forstfeld) en 2022 !

On s'était dit qu'on ne vous reverrait jamais...On se disait : « Vont-ils revenir en 2023 ? Sont-ils décongelés ? Ont-ils le courage de braver encore une fois les intempéries ? ». Eh ben OUI !

On vous a retrouvés trempés sous la pluie pour la 2^{ème} édition qui s'est tenue samedi 25 mars 2023 !

Nous sommes fiers de constater qu'environ 80 forstfeldois ont répondu présent pour donner un coup de main à la nature et tenter de préserver notre cadre de vie ! Vous avez été super !

Un grand merci à vous toutes et à vous tous !

Evidemment, après une matinée de travail efficace sur les 8 chantiers identifiés cette année, nous avons pu nous retrouver au sec à la salle polyvalente pour déguster ensemble quelques grillades et prendre le verre de l'amitié.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine car les pollueurs de la nature ne prennent jamais de vacances...En espérant une belle journée printanière 2024 !

D'ici là, vos idées de chantiers pour la JCF 2024 seront les bienvenues et étudiées !

Merci ! Merci ! Merci !





Le civisme au quotidien, ça existe, surtout lorsqu'il concerne son devant de porte.

La mairie rappelle depuis des années des règles essentielles à l'arrivée du printemps !

Par ailleurs, les riverains (propriétaires ou locataires) sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur habitation.

Une occasion de rappeler le travail des employés communaux de Forstfeld. S'ils font du bon boulot, rien n'empêche tout un chacun d'être propre au quotidien.

En résumé, il faut agir collectivement pour garder le village propre.

Ainsi, avec le printemps, les herbes folles et autres mauvaises herbes sont arrivées.

Avec ce petit article, nous souhaitons une fois encore vous sensibiliser sur le fait que chacun doit désherber les abords de son habitat. Le désherbage doit se faire dans le respect de l'environnement : à la binette ou à l'eau bouillante, mécanique au rotofil, thermique...

A chacun de « balayer devant sa porte » comme le rappelle le dicton populaire !

LE RETOUR DE LA BALADE GOURMANDE DE FORSTFELD

Elle est de retour ! Cette année le week-end de Pentecôte sera marqué par le retour de la Balade Gourmande de Forstfeld !

Après une pause de quelques années à cause du COVID, l'ASF organise sa 2^{ème} Balade Gourmande le :

Lundi 29 mai 2023

Le lundi de Pentecôte, c'est à Forstfeld que ça se passe !

Au programme : 11 kilomètres de balade ponctués de 6 étapes gourmandes, des animations et une soirée tartes flambées pour finir la journée, le tout animé par les membres de comité, joueurs et bénévoles de l'AS Forstfeld. Ils ne sont pas toujours bons au foot, mais ils savent faire la fête !

A vos inscriptions !

Animations
sur le **parcours**

AU MENU

baladegourmandeforstfeld.wordpress.com



Etape 1	L'incontournable Bretzel Etape 2 L'appétissante Salade vigneronne Etape 3 L'exquise Bouchée à la Reine & son riz Etape 4 La craquante Tartine aux 3 Fromages Etape 5 Le gourmand Éclair vanille ou chocolat Etape 6 L'inoubliable Café	Bière / Picon ou Ice - Cuvée Jean - Louis La nuit tous les chats sont gris IGP Gard - Rosé Pinot Blanc Metz Bleger AOC Vin d'Alsace Chamasoutra IGP Gard - Rouge « My Little Sweetness » Domaine du Mas Rouge IGP Pays d'Oc
Pour finir ...	Soirée tartes flambées à la Salle Polyvalente de Forstfeld	

EXTRAIT DU REGLEMENT

L'intégralité du règlement sur :
baladegourmandeforstfeld.wordpress.com/inscription

En s'inscrivant, chacun s'engage à respecter ce règlement.

Participation
Pour participer à cette balade, l'inscription à l'avance est obligatoire. Aucune personne se présentant le jour de l'événement sans réservation ne sera acceptée. L'inscription ne sera prise en compte que lorsque le formulaire d'inscription et son paiement seront réceptionnés par l'AS Forstfeld. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée des formulaires « Premier arrivé, premier servi ».

Départ
A son arrivée, le participant doit réceptionner sa carte de pointage qu'il devra présenter à chaque stand. Il est formellement interdit d'apporter de l'alcool.

Conditions d'annulation
- Du fait des organisateurs : En cas de conditions météorologiques exceptionnelles (avis de tempête par exemple) et d'annulation contrainte, les participants pourront être remboursés sur demande écrite.
- Du fait des participants : Dès lors que le message de confirmation est envoyé, l'inscription est définitive. En cas de non-participation, le montant de l'inscription sera acquis aux organisateurs et ne sera donc pas remboursé.

Assurances et responsabilités
L'association est assurée en responsabilité civile. Elle décline toute responsabilité en cas de vol, perte, maladie, défaut d'un participant, accident durant la manifestation. L'inscription vaut déclaration de bonne santé. L'organisateur ne peut être tenu responsable des incidents médicaux pouvant survenir durant la manifestation. Les participants doivent avoir souscrit leur propre assurance responsabilité civile.



Adultes	10-17ans	-10 ans
34€	17€	0€

**Départ du terrain
de foot à Forstfeld**

Informations :
06 50 35 75 12



Durant la deuxième guerre mondiale, les habitants du Bas-Rhin ont été évacués dans les départements du Sud-Ouest.

Alertés par la gendarmerie, les forstfeldois ont dû partir pour Marlenheim (à 70 kilomètres environ) avec leurs charrettes tirées par des bœufs ou des chevaux en emportant le strict minimum, laissant leur foyer derrière eux.

Arrivés à la gare de Marlenheim, les Forstfeldois embarquent dans des wagons à bestiaux pour 3 jours d'un laborieux voyage en direction de Limoges en Haute Vienne. De là, ils furent répartis dans les communes environnantes dont Condat.

Au début des années 1970, le maire Adolphe BAUER prit les premiers contacts avec la municipalité de Condat pour envisager un jumelage. Son successeur Marcel KETTERER et son homologue Adrien DUGENY, maire de Condat, officialisèrent ce jumelage en 1973.

Depuis cette date, des rencontres régulières ont lieu entre élus et habitants des 2 communes, soit à Condat soit à Forstfeld. La pandémie de COVID a mis un frein aux rencontres mais les contacts sont restés intenses non seulement entre les forstfeldois et leurs amis condatois, mais aussi entre les nouvelles équipes municipales de chacune des deux communes.

Cette année, nous fêtons le 50^{ème} anniversaire du jumelage entre Condat-sur-Vienne et Forstfeld !

A cette occasion, nous proposons à tous les habitants de Forstfeld de participer à un voyage à Condat sur Vienne qui se déroulera du vendredi 18 au dimanche 21 mai prochain. Une participation de 100 euros par personne est demandée pour le transport en bus.

Si vous souhaitez vous aussi aller à la rencontre de nos amis de Condat sur Vienne, inscrivez-vous par mail à l'adresse suivante : secretariat@forstfeld.fr

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 03 88 86 41 27

Comme vous avez pu le lire dans des articles précédents, la commune a tout mis en œuvre pour la mise en place de la participation citoyenne. Il ne restait plus qu'à mettre en relation les forces de l'ordre et les référents.

Les échanges ont eu lieu en janvier, la boucle est ainsi bouclée.

Petit rappel des référents pour notre commune :

- ✓ Sandrine Jaeckel
- ✓ Jean-Martin Turchscherer
- ✓ Joel Becker



N'hésitez pas à faire remonter les informations nécessaires afin d'éviter les cambriolages.

Un grand merci à celles et ceux qui ont déjà pris le pli de faire part de personnes ou voitures suspectes dans le village.



Il y a quelques semaines, les membres du conseil municipal ainsi que le personnel communal ont été invités par Anne SANDER, députée Européenne, à visiter le Parlement Européen, dans le cadre d'une des sessions plénières du Parlement.

Ce fut l'occasion pour les élus de notre village de découvrir de l'intérieur cette institution et la manière dont la législation européenne est élaborée.

Merci Anne SANDER pour cette invitation !

ELSA SCHALK, SENATRICE A LA RENCONTRE DES ELUS FORSTFELDOIS

Elsa SCHALCK, sénatrice du Bas-Rhin, était en visite lundi 27 mars à Forstfeld !

Elle est venue rencontrer les membres du conseil municipal pour présenter sa fonction de sénatrice, prendre connaissance des différents projets mais aussi des sujets de préoccupations des élus du village ainsi que des leviers et des freins rencontrés.

En effet, Elsa SCHALCK souhaite pouvoir être le relais des élus locaux, les soutenir et permettre de faire entendre leur voix, et notamment la voix des communes rurales comme Forstfeld.

L'entretien a notamment porté sur le projet de réforme des retraites, l'application du Zéro artificialisation nette (ZAN), les spécificités alsaciennes et la promotion du droit local...

Beaucoup de questions ont émané des membres du conseil sur tous les sujets. Elsa SCHALCK n'a éludé aucune question et a répondu avec beaucoup de pragmatisme et de franchise aux élus présents.

Très attachée à sa région, cette sénatrice de 36 ans nous a montré une image moderne et dynamique de la politique alsacienne.

Merci à vous Elsa d'être passée par Forstfeld !



Le Petit Forstfeldois est le bulletin municipal trimestriel de Forstfeld. Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. C'est un outil de communication de la commune, au même titre que le site internet ou la page Facebook « Commune de Forstfeld ».

Le Petit Forstfeldois est également accessible en téléchargement sur le site internet de la commune.

Le Petit Forstfeldois est un outil d'information gratuit. Il a pour objectif premier de vous informer des évènements qui se déroulent dans la commune, des projets et des actions du conseil municipal, des manifestations et évènements organisés par les associations. Il a également pour vocation de vous donner des informations pratiques.

Il est décliné en 4 numéros par an. (Début avril – début juillet – début octobre et mi-décembre) et est édité en 350 exemplaires papier.

Comment faire pour déposer une annonce ?

Vous avez un objet à vendre, à donner ? Vous souhaitez faire une offre de service ? Vous recherchez un artisan ou avez besoin d'un coup de main ? Déposez une annonce dans Le Petit Forstfeldois.

Pour cela c'est très simple. Envoyez un mail au secrétariat de mairie avec votre annonce à l'adresse suivante : secretariat@forstfeld.fr



Les demandes d'annonce sont à effectuer au plus tard le 5 du mois de parution du Petit Forstfeldois à venir.

Au-delà de cette date, les demandes d'annonce ne seront plus acceptées.

Votre demande d'annonce devra être complète et précise et pourra être accompagnée d'une photo ou d'une illustration.

Les demandes de publication seront traitées par ordre d'envoi. Leur place dans le bulletin n'est pas garantie et dépend du nombre de demandes reçues à la date limite de réception. Les informations sur des actualités à venir sont privilégiées, de même que les informations locales.

Les articles visant à faire de la promotion d'une entreprise ou du sponsoring ne seront pas acceptés.

Les entreprises nouvellement implantées à Forstfeld sont autorisées à présenter leur activité. Il en est de même pour les entreprises déjà implantées mais qui développent un service nouveau aux habitants.

Pour les professionnels, les articles sous forme de brève, pourront être publiés pour les éléments suivants : changement d'horaires, changement de propriétaire, de lieu, organisation de portes ouvertes (à raison d'une fois par an)

Qui validera vos annonces ?

La commission événementiel et communication se donne le droit de modifier l'article, d'y faire des coupes, de modifier l'image fournie le cas échéant.

Ces modifications seront transmises à l'auteur de l'article pour validation.

Bien entendu, nous pourrions également refuser la parution d'annonces qui ne sont pas conformes à nos valeurs.

A vous d'annoncer !!!!!

CA SE RECHAUFFE, CA AUGMENTE, CA VA FINIR OU ?

2023...On l'attendait tous cette année !

On se disait tous que cette année serait beaucoup mieux que les grands crus 2020, 2021 et 2022 marqués par le COVID, la guerre en Ukraine, l'augmentation du prix de l'huile et de la moutarde à un niveau proche du prix du caviar ou encore des costumes de François Fillon... Bref, 2023 serait une année sympa, rigolote, une année de relance économique pour la France et de relance sportive pour le Racing.

On y croyait....

Et puis finalement on s'est fait une raison.

Trop de choses bizarres depuis la Saint Sylvestre.

Trop de nouvelles alarmantes, entre les dauphins qui s'échouent sur les plages, les migrants qui s'échouent sur les plages, les paquets de cocaïne qui s'échouent sur les plages, les oligarques russes qui ne sont plus les bienvenus sur les plages (de Saint Martin ou de Saint Barth) et surtout le réchauffement climatique.

Ben oui, comment vous appelez ça vous un 31 décembre en Alsace à 18 degrés vers minuit, au moment des cotillons et de la bise à tata Schnäpsel ?

Ce n'est pas du réchauffement climatique ?

Ça ne sent pas les restrictions d'eau cet été ?

C'est vrai qu'avant ces derniers jours il n'avait pas plu depuis longtemps. Du coup les spécialistes du climat sur Cnews ou BFM ont débarqué sur les plateaux télé avec leurs cartes et leurs tableaux pour rassurer tout le monde...ou pas.

Parce que quand on parle de réchauffement climatique, on parle forcément de manque d'eau, donc souvent de restrictions d'eau...et ça n'a pas loupé !

Les nappes phréatiques sont aussi peu garnies que l'Assemblée nationale pendant un discours du ministre du travail, il faut donc prendre des mesures, ça coule de source vous me direz !

Mais que faire quand on a la tête dans le seau ?

Si on manque d'eau, on commence par nous demander de ne plus arroser...et là c'est le drame !

Remarquez, si on arrose moins les jardins, on a moins de légumes, donc on mange moins, donc on maigrit et moi ça m'arrange.

Les enfants dans les cantines seront contents aussi : moins de brocolis ou d'endives à la cantoché le midi !

A nous les frites ? Ah ben non, non plus...

Si on manque d'eau et que les nappes phréatiques sont aussi sèches qu'un rôti de ma tata Schnäpsel, on va aussi nous demander de ne plus laver nos voitures...et là re-drame !

Le français en général et l'alsacien en particulier est tellement fier de sa Renault Fuego ou de son Opel Manta qu'il passe des heures à la laver le samedi, à grands coups de rouleaux ou de karcher...

En revanche, il y a des personnes à qui le manque d'eau ne fera rien du tout, comme notre icône nationale Gérard Depardieu.

Il n'en boit pas et ne se lave plus depuis l'élection de François Hollande...

Les fabricants de plantes en plastique quant à eux se réjouissent du réchauffement climatique.

Tout ça pour vous dire que sur le sujet du réchauffement, je me sens comme un unijambiste en boîte de nuit : je ne sais plus sur quel pied danser.

Je ne suis pas défaitiste pour autant ; des solutions existent pour faire pleuvoir.

Pour faire pleuvoir, rien de plus simple :

Il suffit d'organiser une journée citoyenne à Forstfeld ou une fête en extérieur sans possibilité de s'abriter et là je vous parie la retraite à tata Schnäpsel qu'il va pleuvoir dans la minute !

On peut aussi envoyer des bombes avec de l'iodure d'argent dans les nuages pour faire pleuvoir, mais pas sûr qu'en ce moment envoyer des bombes en l'air soit bien vu du côté de Moscou, Pékin ou Washington.

On peut aussi tenter la bonne vieille danse de la pluie, mais pour ça il faut être indien.

Mais des Indiens il en reste tellement peu dans les réserves du Dakota et en plus ils sont bourrés du matin au soir. La seule danse qu'ils réussissent encore à faire, c'est quand ils tentent de déboutonner leur pantalon pour aller aux toilettes avec 3 grammes d'alcool dans le sang.

Enfin, on peut aussi tenter de chanter...faux évidemment, pour tenter de faire pleuvoir.

Là aussi, la réponse c'est peut-être ma tata Schnäpsel.

Finalement les solutions locales, ce ne serait pas ça les solutions à nos problèmes du quotidien ?

Une quinzaine de villageois se sont retrouvés autour d'un atelier découverte des plantes sauvages comestibles.

En effet, Forstfeld est entouré de magnifiques coins de nature où l'on trouve une multitude de plantes qui se mangent. Ortie, lamier, lierre terrestre, plantain, ail des ours agrémentaient les plats de nos parents et grands-parents.

Prenons le temps de les redécouvrir !

Après quelques conseils pour cueillir et bien les identifier, place à la cuisine !



En petits groupes, les participant(e)s ont réalisé des recettes simples et ensemble ont dégusté et partagé un moment très convivial !



Voilà une manière de consommer autrement et à bas coût.



Merci à la mairie d'avoir fourni les ingrédients et mis à disposition la salle !

Merci à Mireille, Evelyne et Marion d'avoir organisé la matinée et bravo aux participants d'avoir bravé la pluie.



- Vous **INFORME** sur toutes les possibilités d'accueil de la petite enfance et enfance du territoire, aussi bien individuels (assistants maternels, garde à domicile) que collectifs (Crèches, Micro-Crèche, accueil périscolaire),
- Vous **GUIDE** dans le choix du mode d'accueil le plus adapté à votre situation, vous souhaits, vos contraintes
- Vous **RENSEIGNE** sur les places disponibles, le coût de la garde et vos aides,
- Vous **INFORME** sur vos droits et devoirs dans le cadre de l'emploi d'un assistant maternel,
- **ACCOMPAGNE, SOUTIENT** les assistants maternels dans l'exercice de leur métier, met en place la formation continue,
- **RENSEIGNE** le public intéressé par le métier d'ASSISTANT MATERNEL et sur les métiers de la petite enfance en général,
- **ANIME** des ateliers d'éveil ouverts aux parents et aux assistants maternels les mardi, jeudi et vendredi matin,
- **PROPOSE** des actions de soutien à la parentalité le mercredi matin une à 2 fois par mois le soir (voir le programme),



Relais Petite Enfance du Pays Rhénan
5, rue d'Offendorf 67850 HERRLISHEIM
03.88.06.02.06 / 07 57.49.14.90
relaispetiteenfance@cc-paysrhenan.fr



France Service et les aides selon les opérateurs France

Les agents France Services aident à « l'accompagnement numérique » des usagers (démarches accessibles sur les sites internet des opérateurs).

Quelques exemples de procédures :

- **Ministère de l'intérieur (ANTS) : Aide à la saisie :**

- Demande CNI, passeport,
- Carte grise, permis de conduire,

Nous ne prenons pas les RDV en mairie pour les CNI et passeport ni ne traitons les dossiers gérés depuis le site ANTS.

- **Les Finances publiques :**

- Changement de RIB, de situation personnelle, données personnelles...
- Modification du taux de la retenue à la source,
- Règlement amendes,
- Déclaration des biens immobiliers pour les propriétaires,
- Déclaration des revenus,
- Rédaction de mail sur messagerie sécurisée, ...

- **Assurance retraite + Agirc-Arrco (ou autres complémentaires) :**

- Relevé de carrière (consulter et compléter)
- Simulateur de la date de départ à la retraite,
- Montant estimatif de la retraite,
- Dépôt du dossier de demande de retraite,
- Demande pension de réversion,
- Etat des versements de la retraite,
- Cumul emploi-retraite, ...

- **CAF :**

- Prime d'activités,
- Déclaration grossesse,
- Mise à jour des revenus pour les aides,
- APL,
- Allocation handicap,
- RSA,
- Prime exceptionnelle de solidarité,
- Pension alimentaire, ...

- **Assurance maladie (Ameli) et Mutualité Sociale Agricole (MSA) :**

- Suivi remboursements,
- Changement données personnelles (RIB, ...),
- Maternité, adoption, ...
- Carte vitale internationale,
- Demande carte vitale,
- Complémentaire santé solidaire (CSS : anciennement CMU),
- Invalidité, handicap,
- ALD,
- Protection Universelle Maladie (PUMA),
- Aide Médicale de l'Etat (AME),
- Déclaration/transmission arrêts de travail,
- Suivi des remboursements,
- Dossier médical partagé, ...

- Pôle emploi :

- Inscription,
- Actualisation,
- Report d'un RDV,
- Changement de situation,
- Contrat engagement jeune (CEJ),
- Simulations de versements,
- Aide mobilité dans le cadre d'une reprise d'activité,
- Aide garde enfants parents isolés,
- CV....



- Ministère de la Justice :

- Orienter les administrés vers le point justice ou le tribunal compétent,
- Conciliateur de justice, ...

- La Poste :

- Réexpédition du courrier,
- Accès aux comptes bancaires,
- Création adresse mail,
- Digiposte,
- Identité numérique,
- Portage des repas et/ou médicaments pour les personnes âgées,
- Surveillance des personnes âgées par les facteurs...

Autres procédures :

- Chèque énergie, bois, carburant,
- Création compte France connect,
- Déclaration MDPH (Handicap),
- Autres à voir selon les situations.

Les opérateurs cités ci-dessus ne seront, en revanche, pas présents physiquement.

Concernant l'opérateur La Poste, la vente de timbres ou autres produits La Poste, l'achat d'enveloppes prépayées, l'affranchissement d'une lettre Recommandée avec AR ou encore le dépôt de colis sont des services à effectuer auprès d'un bureau de poste directement.

En revanche, nous ne sommes pas en mesure de renseigner les procédures suivantes :

- Situation précaire ou en grande difficultés sociales => les orienter vers l'assistante sociale qui nous indiquera quelles démarches à effectuer avec l'administré,
- Infos RIEOM => leur donner le numéro de la RIEOM : 03.88.53.47.42
- Permanences d'avocats : les RDV sont pris dans les mairies concernées.

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	13h00-17h00
Mardi	9h00-12h00 Uniquement sur RDV	13h30-17h00
Mercredi	9h00-12h00	13h30-17h00
Jeudi	9h00-12h00	14h00-17h00 Uniquement sur RDV
Vendredi	9h00-12h00	FERMÉ

Ligne 231 : la nouvelle ligne de bus transfrontalière Rastatt – Soufflenheim / Seltz

Depuis le 12 décembre 2022, la première ligne de bus transfrontalière circule entre le Bade- Wurtemberg et l'Alsace, dans le réseau de transport public de Karlsruhe (KVV) : la ligne 231, qui relie déjà Wintersdorf à Rastatt, est prolongée quotidiennement jusqu'à Soufflenheim (de même que le retour) en passant par la commune de Beinheim, reliant ainsi une fois par heure le nord de l'Alsace au Pays de Bade.

De plus, des bus circulent entre Rastatt (site de l'usine Mercedes-Benz) – Wintersdorf – Beinheim et Seltz, avec des horaires calés sur ceux de l'usine.

Un changement entre ces deux bus, pour se rendre sur le site de l'usine ou en revenir, est possible à l'arrêt Wintersdorf Abzweig Bahnhof.

En outre, la ligne dessert deux fois le matin et deux fois le soir le village des marques Roppenheim The Style Outlets, offrant ainsi à son personnel une alternative à la voiture.

Cette coopération transfrontalière crée une offre de mobilité écologique et accessible pour les trajets du quotidien comme pour les déplacements touristiques – et ce à un prix très attractif. En effet, tout billet acheté en France ou en Allemagne est valable sur l'ensemble de la ligne, dans les deux pays.

**Pour les trajets de l'Alsace vers Rastatt :**

Les titres de transport du réseau Fluo 67 permettant de circuler sur la ligne entre Soufflenheim/Seltz et Beinheim sont également valables sur la ligne transfrontalière jusqu'à Rastatt.

Les clients titulaires d'un billet simple du réseau Fluo 67 peuvent poursuivre leur trajet le jour de validité dans la zone tarifaire 361 (Rastatt).

La correspondance est en effet gratuite dans cette zone tarifaire, quel que soit le moyen de transport.

Pour les trajets de Rastatt vers l'Alsace :

Les billets KVV donnant droit à un trajet à destination de Wintersdorf dans la zone tarifaire 361 (Rastatt) sont également valables pour un trajet sur la ligne transfrontalière jusqu'à Soufflenheim/Seltz.

Les clients munis d'un billet unitaire KVV se voient remettre sur simple demande une contre-marque à l'embarquement qui leur permet de poursuivre leur voyage dans les trois heures sur l'ensemble du réseau de transport Fluo 67 en France.

Informations

Karlsruher Verkehrsverbund GmbH
Tullastraße 71, 76131 Karlsruhe
kvv.de, info@kvv.karlsruhe.de

KVV Service relation clients : +49 721 6107-5885

Billets en ligne ou sous forme d'application :

kvv.de/onlineverkauf

Une application – toutes les possibilités :

kvv.de/regiomove

Centre de service à la clientèle de Rastatt :

Kundenzentrum Rastatt, VERA,
Herrenstraße 15



NOS NAISSANCES

SINCERES FELICITATIONS AUX PARENTS :

Alba KEIB née le 10 janvier 2023 à Strasbourg
Fils de Mathieu KEIB et Julie LENGERT
4 rue des Barons de Fleckenstein

Un des plus beaux jours de la vie, et peut être le plus beau de toute notre existence, et celui où la naissance d'un enfant ouvre notre âme à des émotions qu'elle ignorait encore hier

Joseph DROZ

NOS GRANDS ANNIVERSAIRES

JANVIER – FEVRIER – MARS

76 ans Désiré VIX, le 17 janvier
76 ans Jeanne BAUER, le 24 janvier
76 ans Lucienne WEISS, le 12 février
76 ans Barbara GIESE, le 20 février
76 ans Josephine BAUER, le 27 mars
77 ans Jürgen SPERLING, le 08 mars
78 ans Ingrid HALACZINSKY, le 13 mars
78 ans Joseph ESCH, le 30 mars
79 ans Ingrid SELK, le 11 mars
81 ans Werner VIX, le 13 février
82 ans Hannelore BAUER SECUNDUS, le 14 janvier
83 ans Sabine VOGEL, le 21 février
83 ans Jacky SEGNANA, le 08 mars
90 ans Georgette HALM, le 19 mars
92 ans Hildegard RAYNAUD, le 29 mars

NOS DECES

NOUS PRESENTONS NOS SINCERES
CONDOLEANCES A LA FAMILLE

Monsieur André STREISSEL

Le 24 janvier 2023

Ce bulletin d'informations couvre la période de janvier à mars 2023.

Responsable de publication : Hervé DURAND

Composition et Impression :

Hervé DURAND – Aurélie LANGER – Marion LY
Secrétariat de la Mairie de Forstfeld